

Les suppressions de postes, ça suffit !

Des chiffres ? En voilà !

	collèges		lycées	
	h/e 2007	h/e 2018	h/e 2007	h/e 2018
	1.266	1.263	1.610	1.472
Nb de postes à créer pour conserver le même taux d'encadrement :		10		277
Mesures 2018 du gouvernement :		-13		-43

Il manque 10 postes dans les collèges et 277 postes dans les lycées afin que l'académie fonctionne avec les taux d'encadrement qui étaient ceux de l'année 2007 (valeurs prenant en compte la démographie de l'académie). Alors lorsque ministère et rectorat expliquent ces mesures par la seule baisse démographique, c'est un mensonge.

Il est indispensable de dénoncer dans les conseils d'administration les dotations insuffisantes qui entraîneront plus d'effectifs dans les classes, plus de compléments de service, des suppressions de postes : motions, vote contre, demandes d'audience.

Faites appel aux élus du SNES FSU : sections départementales et académique

Depuis 10 ans l'autonomie des établissements n'a cessé d'être renforcée avec la gestion des marges horaires en lycée puis en collège. Disciplines, enseignant-e-s et établissements, sont ainsi mis en concurrence. La possibilité de dédoubler ou non les classes dans une discipline, de proposer ou non un enseignement optionnel ou de décider de son horaire, sans moyens supplémentaires, engendre des difficultés au sein des équipes, le climat dans les salles des profs en pâtit. Nous avons besoin de grilles horaires nationales et de moyens fléchés pour les dédoublements.

Dans le cadre budgétaire que l'on connaît, **cette autonomie de façade vise à faire endosser aux équipes la responsabilité des suppressions de postes et des dégradations de leurs conditions de travail.** L'annualisation du service des enseignant-e-s demandée par le rapport Mathiot serait à l'évidence un moyen nouveau de gérer au mieux cette pénurie de moyens... au détriment de la qualité de vie personnelle et professionnelle des enseignant-e-s. C'est inacceptable !

En 10 ans, dans notre académie, cela a surtout réussi à l'enseignement privé ! C'est scandaleux !

Contre la dégradation des conditions de travail et d'enseignements

Stop aux DHG insuffisantes,

Stop aux effectifs qui augmentent,

Contre les réformes éducatives qui creusent les inégalités :

Non à un lycée déstructuré et aux parcours appauvris

Non au plan étudiant et à la sélection par parcoursup

Non au Bac maison

Non au transfert de l'orientation scolaire et des Psy EN aux régions



DHG RÉFORME DU LYCÉE RÉFORME DU BAC

PARCOURS SUP « PLAN ÉTUDIANT »

GREVE DU 2ND DEGRÉ LE MARDI 6 FÉVRIER 2018

Sans attendre les arbitrages du ministre Blanquer, le SNES choisit d'informer la profession car, avant qu'il ne soit trop tard, la mobilisation s'impose pour s'opposer à une **réduction des horaires disciplinaires et à une sélection progressive des élèves de la troisième jusqu'à l'université, marquant une profonde rupture**. La maîtrise des budgets des premiers cycles universitaires et les suppressions d'emplois dans le second degré (-25 000 postes d'ici 2022) sont le vrai moteur des réformes. **Pour la rentrée 2018, les DGH en baisse en lycée sont les premiers signaux.**

Que contient le projet de réforme du lycée ?

- **Fin des séries** L, ES, S, STMG et STI2D (quelques séries technologiques très spécifiques seraient maintenues) remplacées par un système « majeures/mineures ».
- Mise en place de **semestres** dès la seconde à la rentrée 2018.
- En **Seconde** : tronc commun et début des deux disciplines majeures au semestre 2.
- En **Première** : 25h semaine = tronc commun 15h + 2 disciplines majeures (2x3h) + 2 disciplines mineures.
- En **Terminale** : 25 h semaine = tronc commun 10h + 2 disciplines majeures (2x6h) + 2 disciplines mineures.
- Le **tronc commun** du cycle terminal : EPS + HG + LV + Maths + Français en Première ou Philo en Terminale.
- Les **duos de majeures** (qui seraient aussi duos de mineures) sont préalablement appareillés : *maths phys-chimie, maths SVT, maths informatique, maths SES, phys-chimie sciences de l'ingénieur, lettres LVE, lettres arts, SES hist-géo, lettres philo*. Des duos définis localement selon l'autonomie du lycée et d'autres colorés STMG ou STI2D seraient possibles.
- L'**AP** viendrait en plus (HSA?) mais porterait exclusivement sur le parcours lycéen (2h semaine en seconde) et l'orientation (3h semaine pour le cycle terminal), donc de l'**AP définitivement déconnecté des disciplines**.

Que contient le projet de réforme du bac ?

- En **Première** : Seule l'EAF (écrit et oral) serait maintenue avec une épreuve unique. Les TPE seraient supprimés.
- En **Terminale** : 2 écrits nationaux pour le duo de majeures en fin de semestre 1 avec une prise en compte dans ParcoursSup + 1 écrit de philo en juin (sujet unique à tous les élèves) + 30 minutes d'oral individuel interdisciplinaire sur les 2 majeures (aucune heure dédiée à la préparation ; jury = 2 profs et une personnalité extérieure). Toutes les autres disciplines seraient en contrôle continu *a priori* cadré nationalement (bac blanc ? banque de sujets ?). L'examen des livrets remplacerait l'épreuve de rattrapage.

Quelles conséquences ?

- **La sélection à l'entrée de l'université serait**, de fait, **préparée par le choix des 2 majeures**, choisies en milieu de seconde.
- **Les épreuves terminales du BAC**, anonymes et nationales seraient fortement réduites au profit du contrôle continu et la réputation du lycée deviendrait ainsi l'élément discriminant.
- **Des disciplines fragilisées** car moins présentes dans les duos de majeures ou de mineures. D'autres seraient directement menacées dans le tronc commun (LV2, sciences expérimentales). Quel avenir pour les dernières options (latin, LVR) ?
- **La baisse des horaires disciplinaires** (25h contre 27 à 30 actuellement), ce sera partout des postes en moins !
- L'organisation en semestre et en module majeures / mineures, ce serait à la fois **la fin d'un emploi du temps sur l'année** pour élèves et professeurs, **la fin du groupe classe et la remise en cause des dédoublements**, impossibles à prévoir et à organiser à l'année.

Que faire dès maintenant ?

- **Se mobiliser contre la baisse annoncée des DGH** : AG, communiqué de presse, motion en CA... Le site du SNES relayera toutes les initiatives : informez les militant-es du SNES.
- **Refuser, dans les conseils de classe, tout avis qui bloquerait des parcours à l'entrée de l'université** : le bac doit rester le premier grade universitaire donnant liberté d'inscription à tous dans la filière de son choix.
- **Se tenir informé-es** avec le site du SNES et **signer la pétition Le bac a du sens** sur snes.edu